

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

- Budget principal CCAS
- Budget annexe Résidence autonomie les Rosiers

Madame Agnès GUEMAS-GALLARD présente les résultats des comptes administratifs 2021 :

1. DU BUDGET PRINCIPAL CCAS

FONCTIONNEMENT	Recettes	Dépenses	R-D
Réalisations de l'exercice	173 083,93	173 083,93	-
Report du résultat de l'exercice N-1			-
RESULTATS DE GESTION	173 083,93	173 083,93	-

INVESTISSEMENT	Recettes	Dépenses	R-D
Réalisations de l'exercice	2 226,07	1 535,07	691,00
Report du résultat de l'exercice N-1	7 695,17		7 695,17
RESULTATS DE GESTION	9 921,24	1 535,07	8 386,17

➤ **Résultat cumulé**

Les restes à réaliser sont pris en compte pour le calcul du solde du compte administratif et seront repris, pour un montant identique dans le budget suivant. Le résultat cumulé est donc le suivant :

	Recettes	Dépenses	R-D
Section de fonctionnement	173 083,93	173 083,93	-
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	173 083,93	173 083,93	-
Section d'investissement	9 921,24	1 535,07	8 386,17
Restes à réaliser à reporter sur N+1	-	5 372,00	-5 372,00
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	9 921,24	6 907,07	3 014,17
RESULTAT CUMULE	183 005,17	179 991,00	3 014,17

2. BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE LES ROSIERS

FONCTIONNEMENT	Recettes	Dépenses	R-D
Réalisations de l'exercice	1 465 562,43	1 359 014,71	106 547,72
Report du résultat de l'exercice N-1	501 018,34		501 018,34
RESULTATS DE GESTION	1 966 580,77	1 359 014,71	607 566,06

INVESTISSEMENT	Recettes	Dépenses	R-D
Réalisations de l'exercice	220 701,26	178 554,82	42 146,44
Report du résultat de l'exercice N-1		9 689,33	- 9 689,33
RESULTATS DE GESTION	220 701,26	188 244,15	32 457,11

➤ **Résultat cumulé**

Les restes à réaliser sont pris en compte pour le calcul du solde du compte administratif et seront repris, pour un montant identique dans le budget suivant. Le résultat cumulé est donc le suivant :

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-et-LOIRE
COMMUNE D'AVRILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
D'AVRILLE

Séance du 28 mars 2022

L'an Deux Mille Vingt Deux, le Vingt-huit Mars à Dix Huit heures Trente, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Avrillé, dûment convoqué par courrier, s'est réuni à l'Espace Joséphine Baker, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Agnès GUEMAS-GALLARD, Vice-Présidente.

Présents : A. GUEMAS-GALLARD – M. BERGUE – E. LEMOINE-MAULNY – JR. AUFFRET –
A. SEGRETIN – M. BLOT – JC. GUAIS

Excusées : C. HOUSSIN-SALVETAT – C. TROCHUT – A. de VERNEUIL – J. GACHET

Pouvoir : J. GACHET a donné pouvoir à A. GUEMAS-GALLARD

	Recettes	Dépenses	R-D
Section de fonctionnement	1 966 580,77	1 359 014,71	607 566,06
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 966 580,77	1 359 014,71	607 566,06
Section d'investissement	220 701,26	188 244,15	32 457,11
Restes à réaliser à reporter sur N+1		29 933,54	- 29 933,54
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	220 701,26	218 177,69	2 523,57
RESULTAT CUMULE	2 187 282,03	1 577 192,40	610 089,63

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 du budget principal CCAS et celui du budget annexe Résidence Autonomie les Rosiers.
- **RAPPELLE** que les excédents constatés tant en fonctionnement qu'en investissement n'impliquent pas d'affectation de résultats à la section d'investissement.

Pour extrait certifié conforme,
Avrillé, le 28 mars 2022
La Présidente du CCAS
Caroline HOUSSIN-SALVETAT

Pour la Présidente et par délégation,
La Vice-Présidente,
Agnès GUEMAS-GALLARD



Recensement des votes :

Budget principal CCAS : 8 Pour – 0 Contre – 0 Abstention

Budget annexe Résidence Autonomie les Rosiers : 8 Pour – 0 Contre – 0 Abstention